



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre à 17h, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 10 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, au 2 ter rue Chanzy à Carmaux, sous la Présidence de Fatima SELAM, Vice-Présidente du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, **BARTHAS** Patricia, **BLANQUET** Marguerite, **BONFANTI** Djamilia, **COURVEILLE** Martine, **LEYMARIE** Muriel, **MILESI** Marie, **SELAM** Fatima (pouvoir de **BLAVIER** Yveline), **SOURDIN** Anne, **TOUZANI** Rachid.

Membres excusés : 9

BLAVIER Yveline (pouvoir à **SELAM** Fatima), **DURAND** Rosette, **ORRIT** Didier, **PLO** Pascal, **REDO** Aline, **ROMIGUIER** Valérie, **SOMEN** Didier, **SZCZEPANIAK** Jaques, **VIDAL** Suzette.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	1
Membres présents	10	Voix délibératives	11

Numéro :

16/10/2024-02

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE QUALIFIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Vice-Présidente rappelle que le Conseil d'Administration du CIAS, conformément aux articles L.123-6 et R.123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles, est composé de 18 membres répartis en 2 collèges :

- Pour le 1^{er} collège : 9 représentants de la Communauté de Communes, élus au scrutin majoritaire parmi le conseil communautaire et par celui-ci,
- Pour le 2^{ème} collège : 9 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes par arrêté, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans les communes considérées.

Parmi les membres nommés, siègent :

- ✓ Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- ✓ Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales,
- ✓ Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département,
- ✓ Un représentant des associations de personnes handicapées du département.

A la suite du départ à la retraite de M. TIREFORT Jean-Michel, directeur de l'ASEI remplacé par Mme BARTHAS Patricia, la nouvelle directrice se porte candidate pour le remplacer comme membre qualifié et pour siéger au Conseil d'Administration du CIAS.

La proposition de la nouvelle composition du CA du CIAS est la suivante :

Président : Didier SOMEN	
Membres élus désignés par le Conseil Communautaire	Membres nommés par le Président au titre des personnes représentatives d'associations ou de personnes qualifiées
Fatima SELAM (Vice-Présidente)	AZAM Martine
BONFANTI Djamilia	BARTHAS Patricia
COURVEILLE Martine	BLANQUET Marguerite
MILESI Marie	BLAVIER Yveline
ORRIT Didier	DURAND Rosette
REDO Aline	LEYMARIE Muriel
SOURDIN Anne	PLO Pascal
TOUZANI Rachid	ROMIGUIER Valérie
VIDAL Suzette	SZCZEPANIAK Jacques

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VALIDE la nouvelle composition du Conseil d'Administration,
- AUTORISE le Président à signer l'arrêté de nomination du membre qualifié.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

La Vice-Présidente, Fatima SELAM




La secrétaire de séance

Anne SOURDIN

